



# Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°28 AOUT 2019

## Infos municipales

### Elections Européennes du 26 mai 2019

Pour une population de 299 habitants (Insee 2009), la commune compte 291 inscrits sur la liste électorale. Le 26 mai, il y a eu 177 votants dont 10 bulletins blancs. A titre de comparaison, la participation aux élections européennes de 2014 avait été de 170 votants dont 5 bulletins blancs.

### Infos municipales

Page 1

### Vie du village

Page 5

### Infos pratiques

Page 8

Liste :	Conduite par :	Nuance	Suffrages
Prenez le pouvoir	Jordan Bardella	RN	32
Europe Ecologie	Yannick Jadot	EELV et partenaires	32
Envie d'Europe écologique et sociale	Raphael Glucksmann	PS et partenaires	22
Renaissance	Nathalie Loiseau	LREM et partenaires	21
Union de la droite et du centre	François-Xavier Bellamy	LR et partenaires	13
La France Insoumise	Manon Aubry	LFI	9
Le courage de défendre les français	Nicolas Dupont-Aignan	Debout la France	5
Urgence écologie	Dominique Bourg	Génération écologie	5
Pour l'Europe des gens	Ian Brossat	PCF	4
LO-Contre le grand capital	Nathalie Arthaud	LO	3
Parti animaliste	Hélène Thouy	Parti animaliste	2
Alliance jaune, la révolte par le vote	Francis Lalanne	Alliance jaune	1
Ensemble pour le frexit	François Asselineau	Union Populaire Républicaine	1

## 2015-août 2019 : Le bilan des travaux communaux

Vous trouverez ci-dessous le montant des travaux engagés par la commune de 2015 à août 2019. La différence entre le coût total et la part communale s'explique par l'obtention grâce à l'action du conseil municipal de subventions de l'État, du Département et de divers Syndicats et Agences.

Bâtiments communaux		Coût total	Part communale
2015	École : ordinateurs, réfection cour, aménagement cantine	8 000 €	8 000 €
	Réfection du mur du cimetière	13 000 €	13 000 €
	Réfection mécanisme des cloches de l'église	1 300 €	1 300 €
	Salle des fêtes : peinture, guirlandes	2 200 €	2 200 €
2016	Maison pour tous : auvent, stores cinéma	9 000 €	9 000 €
	Rénovation de toiture logements communaux	13 000 €	13 000 €
	Aménagement de la cantine de l'école	9 100 €	
2017	Salle des fêtes : mobilier	3 200 €	3 200 €
	Mise aux normes accessibilité : école, salle des fêtes, église	30 000 €	17 500 €
2018	Régulation chauffage : école, salle des fêtes, Maison pour tous	12 000 €	6 500 €
2019	Rénovation des logements communaux	207 000 €	5 000 €
	Église : réfection du clocher	3 000 €	3 000 €
<b>Total Travaux communaux</b>		<b>310 800 €</b>	<b>81 700 €</b>

Voirie et Réseaux (électricité, téléphone, distribution d'eau, éclairage public)		Coût total	Part communale
2015	Sécurité du Village : stop, chicanes, cheminements piétons	50 000 €	22 000 €
	Entretien voirie	13 000 €	13 000 €
	Éclairage public : remplacement lampes	13 000 €	1 300 €
2016	Réfection voirie : Villard de Touage	44 000 €	26 400 €
	Entretien voirie	9 700 €	9 700 €
	Enfouissement des réseaux : Villard de Touage	260 000 €	76 000 €
	Éclairage public : La Jargne, Les Rives, Tourres, Bongarrat	17 600 €	1 800 €
	Remplacement compteur d'eau : Villard de Touage	22 000 €	11 500 €
2017	Réfection voirie : Combes-Touage, Jargnes, Tourres-Bongarrat	27 000 €	23 000 €
	Entretien voirie	9 700 €	9 700 €
	Dénomination / numérotation des rues	11 000 €	2 400 €
	Éclairage public : Village, horloges astronomiques	15 500 €	1 500 €
	Les Combes : maillage du réseau d'eau	22 300 €	11 600 €
2018	Réfection voirie : Touage, Baumettes, Cuchatre	84 000 €	52 000 €
	Entretien voirie	8 500 €	8 500 €
	Enfouissement des réseaux : Touage	183 000 €	41 600 €
	Éclairage public : Touage, Villard de Touage	23 600 €	2 200 €
2019	Réfection voirie : Peyssset, Bongarrat, Caillat, Sagnes, Le Croc	104 000 €	58 000 €
	Entretien voirie	9 000 €	9 000 €
	Enfouissement des réseaux : La pierre du Dîme	256 200 €	93 000 €
	Éclairage public : La pierre du Dîme	29 300 €	4 900 €
	Potelets : Le Village	12 000 €	9 800 €
<b>Total Travaux communaux</b>		<b>1 212 400 €</b>	<b>479 100€</b>

2018	<b>Syndicat Intercommunal St Jean d'Hérans-St Sébastien</b>	<b>1 200 000 €</b>	<b>180 000 €</b>
------	-------------------------------------------------------------	--------------------	------------------

A l'occasion de ce bilan, nous souhaitons rappeler les objectifs poursuivis par le Conseil Communal en matière de travaux. Tout d'abord il est nécessaire d'assurer la sécurité quotidienne par l'entretien, la rénovation ou la création des infrastructures permettant la fourniture de services indispensables : voirie, réseaux d'eau, d'électricité, de téléphonie fixe comme mobile.

Il est également de la responsabilité communale d'offrir aux familles la possibilité de scolariser leurs enfants sur place en soutenant l'école de la commune, d'où les travaux d'amélioration de la cantine, de création de parking .... En plus de l'école, le conseil a eu aussi le souci de maintenir et améliorer le patrimoine de la commune au service des habitants et associations : logements communaux, Maison pour tous, Salle des fêtes.

Enfin les investissements petits comme grands permettant la réalisation d'économies d'énergie ont été favorisés (éclairage public, chauffage et isolation des bâtiments publics).

Dans le souci d'une saine gestion, le financement de ces opérations s'est fait sans recours à l'emprunt, ce qui bien sûr a conduit à les étaler dans le temps. Par exemple le financement de l'opération de rénovation de quatre logements communaux n'a pu se mettre en place, pour un coût pratiquement nul, qu'après la vente de trois autres logements et l'obtention de subventions pour environ le quart du montant total. Toutefois, il faut noter une exception qui ne concerne pas le budget communal proprement dit mais la participation aux travaux du Syndicat Intercommunal des Eaux (à part égale avec la commune de Châtel en Trièves). En l'occurrence, le coût important des travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau nécessitait de recourir à l'emprunt. Vu la durée de vie de l'ordre de 40 à 50 ans des investissements effectués, il était justifié de répartir l'effort financier sur plusieurs mandatures en recourant à l'emprunt.

### L'éclairage public de la commune :

La remise aux normes, le changement des anciennes lampes très consommatrices et la pose d'horloges astronomiques ont eu lieu de 2015 à 2018.

Ces travaux ont permis de sécuriser le bon fonctionnement de l'éclairage public, et également de faire des économies substantielles sur la facture EDF en baissant la consommation de plus de 20%

### L'enfouissement des réseaux basse tension, France télécom et de l'éclairage public :

Cette opération vise à sécuriser l'alimentation électrique EDF et le téléphone et à améliorer l'esthétique du village et des hameaux. Bien que fortement subventionnée cette opération nécessite de procéder par tranches pour éviter le recours à l'emprunt. Après Touage et Villard de Touage, une troisième tranche est en cours au Village, ce choix permettant de mettre à profit les travaux de pose de la fibre optique par le Département.

### La voirie :

Une voirie communale entretenue et améliorée régulièrement cela semble aller de soi, mais peu mesurent l'effort que cela représente. L'entretien courant, à lui seul, représente environ 10 000 € par an. La réfection de la voirie, subventionnée par le Département, représente pour la commune un investissement de l'ordre de 35 000 €/an.

A cela s'ajoute le gros matériel : dès le début du mandat, la municipalité a investi environ 85 000 € en 2014 dans un nouveau tracteur. Muni d'équipements adaptés (épareuse, lame, chaînes), il permet de faire effectuer le petit élagage et le déneigement par la commune.



Enfouissement des réseaux et éclairage public : 2016/2018

En 2018 une saleuse (15 000 €) est venue compléter cet équipement. En 2018 également, la fourgonnette de la commune a été remplacée (14 000 €).

Par ailleurs, la sécurisation de la traversée du village a été prise en compte prioritairement dès 2015 avec la pose de chicanes et la mise en place d'un stop au carrefour de l'école.



Traversée du village : réunion de chantier aout 2015

Enfin, la dénomination et la numérotation de l'ensemble des rues, places et habitations de la commune vont améliorer grandement la vie quotidienne et les services comme la poste, les secours, la géo-localisation. Il s'agit d'un investissement qui se révélera stratégique dans un futur proche lors du déploiement de la fibre optique dans le Trièves. Une adresse précise est en effet requise pour pouvoir bénéficier d'un branchement de la fibre optique.



Présentation publique du projet de dénomination des voies communales le 3 juin 2017

### L'eau :



Le nouveau réservoir d'eau du Syndicat St Jean d'Hérans/St Sébastien mis en service en Juin 2019



Pose d'une borne à incendie à Bongarrat Octobre 2018

Après la décision de ne pas investir dans des sources communales mal sécurisées, le maillage du hameau des Combes sur le réseau d'adduction principal du village devenait en 2017 une nécessité. Par ailleurs, sous la responsabilité du Syndicat Intercommunal St Jean-St Sébastien la restructuration du réseau d'alimentation en eau à partir des captages au pied du Châtel a été décidée en 2018 et est maintenant opérationnelle.

### Bâtiments communaux :

Des économies significatives ont été obtenues grâce à l'installation systématique de régulations de chauffage programmables, de modifications d'abonnement EDF et France Télécom.

Des travaux d'accessibilité des personnes en situation de handicap ont été entrepris à l'école, à l'église et à la salle des fêtes (toilettes, portes, rampes, parkings réservés).

La salle des fêtes a également été remise aux

normes incendie, le mobilier renouvelé et la cuisine réaménagée. La Maison pour tous a été équipée d'un labo photo, aménagée pour la projection cinématographique et sera pourvue de tableaux d'affichage public et associatif.

A l'école, l'équipement informatique a été poursuivi (à ce jour quatre ordinateurs portables, deux fixes) et le réseau internet réaménagé. Prochainement un portail conforme au plan Vigipirate, un parking devant l'école et un accès sécurisé pour les enfants prenant le bus scolaire seront installés. La cantine a été équipée de matériel neuf et d'une rampe d'accès.

Le clocher de l'église a été remis en état (échelle d'accès, gestion de la cloche).

Enfin un gros projet de rénovation des logements communaux est en cours. Les élus ont décidé de lancer la réhabilitation sur un ensemble de quatre logements particulièrement mal isolés, en finançant le projet par la mise en vente de trois logements sur les huit de la commune. Les locataires étant prioritaires, la vente a été conclue au prix du marché par deux locataires et le troisième logement vendu à un habitant du village.

### Téléphone fixe, mobile et Internet :

- Grâce à l'action des élus qui ont alerté Orange du très mauvais fonctionnement de l'armoire de répartition du village, la société Orange a changé celle-ci en installant le haut débit interne (50Mega). Nous bénéficions ainsi depuis mi- juillet 2017 de l'internet haut débit pour au moins 70% des habitants de la commune et d'un réseau de téléphone fixe enfin fiable.

- Suite à la demande des élus et la reconnaissance de l'état du très mauvais fonctionnement de la téléphonie mobile (zone blanche), nous avons obtenu une subvention de près de 150 000€ pour l'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur notre



Inauguration de l'antenne de téléphonie mobile le 27 juin 2019 en présence de la Sénatrice et du Préfet de l'Isère

commune. Nous avons confié l'étude et la réalisation au conseil départemental ; cette infrastructure nouvelle a été autofinancée complètement grâce à la subvention que nous avons obtenue. Elle est opérationnelle

depuis octobre 2018 et couvre en 4G plus de 90% de la commune.

- Comme vous avez pu le constater le réseau principal de la fibre optique traverse notre commune du nord au sud.

Normalement d'ici fin 2019 les habitants de la Loubière, les Rives et la Jargne devraient être raccordés et ce seront les premiers habitants du Trèves qui en bénéficieront.

Il est à noter que l'ensemble de ces trois réalisations n'ont rien coûté à la commune.

# Vie du Village

## La nourriture à portée de main

Une idée originale que de proposer, ce dimanche 2 juin, une balade autour du village pour s'attarder, par arrêts successifs, au bord des routes et des chemins sur lesquels nous circulons sans prendre souvent le temps d'observer (sortie botanique annoncée dans le précédent bulletin).

Observer quoi ? Des êtres vivants fixés. Il s'agit de végétaux. Ils sont plantés là, depuis plusieurs décennies pour certains.

Le temps aussi d'écouter Adrien Dumont et s'apercevoir que les plantes, comme on les appelle, sont pour beaucoup d'entre elles sources d'alimentation.

Bien sûr, il s'agissait, dans cette balade, d'une sensibilisation, donc de découvrir et de proposer des habitudes alimentaires nouvelles ou oubliées mais que possédaient les générations précédentes ; quant à la mise en pratique, il est prudent de se reporter à des articles précis qui indiquent le protocole à respecter.

Prenons le tilleul : le groupe de botanistes « en herbe » que nous constituions entoure un gros individu, en face de la fontaine. Il est là depuis longtemps. En ce dimanche 2 juin, ses feuilles sont encore fines, luisantes et d'un beau vert tendre. Eh bien on peut les manger ! Peut-être les nettoyer si l'arbre est près d'une voie de circulation. Une cuisson à la vapeur permet d'imaginer une nouvelle recette de tarte. Les détails de la recette sont, comme précisé plus haut, à consulter dans des articles de professionnels.

Comme de nombreuses plantes médicinales, le tilleul est riche en principes actifs. Le mucilage, par exemple, substance végétale riche en fibres solubles dans l'eau, peut équilibrer le transit intestinal, en adoucissant les muqueuses. On peut même envisager une tisane avec ses feuilles, ce qui n'est donc pas l'apanage des fleurs.

Mais attention ! Pour bénéficier des bienfaits des feuilles du tilleul, (comme d'ailleurs de ses fleurs), il est vivement recommandé de respecter les posologies indiquées par les professionnels. Par exemple il est conseillé de ne pas dépasser le temps préconisé d'infusion de feuilles (ou de fleurs), car l'on risque d'obtenir l'inverse de l'effet sédatif souhaité ! Comme on peut l'entendre parfois : « Une poignée, ça calme ! Deux, ça excite ! ».

Plus d'une dizaine d'espèces ont ainsi été « visitées » (citons le coquelicot, le pissenlit, l'armoise commune, la benoîte commune, l'alliaire officinale, l'égo-pode, la raiponce en épi, le silène enflé, la prêle des champs, le mélilot officinal, le houblon). Inutile d'être allé bien loin : il a suffi de démarrer place de l'église et du temple, de prendre la petite rue, la route de la Pierre du Dôme, le



chemin des philosophes, puis de faire le retour par les combes.

Après le tilleul majestueux, continuons avec quelques plantes courantes, que l'on croit souvent connaître...

L'ortie. Immédiatement des sensations d'enfance reviennent, très désagréables : les massifs d'orties nous ont peut-être accueillis après une chute inattendue et laissé le souvenir de « piqûres » redoutables. D'ailleurs quand l'espèce s'installe dans un jardin, elle est souvent coupée ou arrachée.

Or il faut savoir qu'elle contient plus de protéines que le soja (près de 40 % en poids sec) ! L'ortie a d'ailleurs servi de nourriture pendant la guerre, alors que sévissaient les restrictions alimentaires. Ses bienfaits sont connus depuis l'antiquité : l'ortie est l'une des plantes médicinales les plus efficaces ! Très riche en fer (composant du sang), elle facilite la circulation sanguine ; elle est aussi un très bon diurétique. Associée à l'argile verte dans un cataplasme, elle agit contre les douleurs des rhumatismes. Bref, on peut dire que sa consommation (en tisanes par exemple) en fait un excellent moyen pour préserver sa santé !

La benoîte commune : ses racines froissées entre les doigts dégagent une odeur de clou de girofle. Parmi ses nombreuses vertus médicinales, mentionnons que ses rhizomes sont utiles pour soigner les aphtes, raffermir les gencives, apaiser les maux de dents.

La benoîte sert aussi de remède aux engelures.

L'égo-pode ou herbe aux goutteux : c'est un légume délicieux alors que beaucoup le haïssent car il se faufile partout et reste indestructible ! Et pourtant on peut en mettre dans les



potées, les quiches, en faire des gratins, des sauces.. La balade s'est terminée sur la place du village avec un goûter partagé, et bien sûr des tartes et des boissons confectionnées à partir de plantes locales. Bonne

nouvelle : une deuxième « visite végétale » sera proposée à l'automne, pour la découverte d'un nouveau menu !

## AUTOUR DU FOUR

Dimanche 16 juin, Les Rives, par une belle matinée qui annonce l'été.

Comme chaque année, au début de la saison, et cela depuis des lustres, les habitants de ce hameau de la commune de Saint Jean d'Hérans allument le four, « pour cuire ». Dans d'autres hameaux, comme celui de Bongarrat, on se regroupe aussi autour du vieux four ; à Bongarrat, l'événement est proposé plutôt en fin d'été.

C'est l'occasion, dans chaque famille, de préparer un ou deux plats traditionnels, celui qui lui est cher, et dont on aime ressortir la recette, consignée dans un cahier délicatement tiré du tiroir de la cuisine. Les plats préparés sont nombreux ; quiches, pizzas, gratins dauphinois, pognes de courge (selon la saison) côtoient gibiers et gigots d'agneau. Cet assortiment apporté dans un panier ou dans un « baroutou » est bien sûr accompagné de salades, dont les compositions variées traduisent la diversité des participants.



Le four des Rives, comme dans beaucoup de hameaux, est un édifice géré en autonomie par les habitants. Ces derniers sont donc vigilants et surveillent l'état de cet élément précieux du patrimoine rural du Trièves. Ce matin de juin, le four est « piloté » par Robert Brun, aidé par Frank Sylvestre et Pierre Ortiz. Toute la réussite de l'opération réside dans le temps de chauffe et donc l'estimation de la température atteinte. Un outil est manié avec dextérité ; il s'agit du râble, sorte de râteau en métal et dépourvu de dents : il est indispensable pour pousser les cendres incandescentes dans les différentes parties du four circulaire, puis les faire tomber en dehors du four avant l'enfournement. Après avoir « pané » la sole au moyen d'un bouquet de branches de pin fixé au bout d'un long manche, puis l'avoir nettoyé avec la « torche », linge mouillé fixé également à l'extrémité d'un manche (on fait cuire à même la sole), il s'agit d'attendre « ce qu'il faut » pour que les plats ne soient pas enfournés trop tôt. Sinon, tout se fige et se carbonise ! Pas de thermomètre, mais une bonne dose



d'expérience, et le tour est joué. Pendant ce temps, les tables sont dressées, la vaisselle disposée avec soin, composée à partir de ce que chacun a apporté. Jamais on n'aurait imaginé pareille tablée, mais l'effet est réussi. Tous ces gestes, vite retrouvés depuis un an, sont animés de discussions qui vont bon train. Essentiels, ces échanges simples maintiennent le lien indispensable à la vie du hameau. Très vite, l'heure de la fournée est sonnée et les plats sont rapidement disposés dans le vaste four, au moyen des longues pelles de boulanger. Attention aux manches de bois maniés prestement au moment de l'enfournement ! Les commentaires vont bon train, les uns à propos de la température, les autres sur la disposition des plats.



Alors que la cuisson s'effectue, signalée par les odeurs de pâte et de viande, les verres s'entrechoquent indiquant que le moment de l'apéritif est venu. Les spécialistes ont un œil malgré tout vers le four fermé, qui envoient des grésillements significatifs. Lorsque le tout est sorti, la satisfaction des uns et des autres est manifeste, soit pour la qualité de la cuisson (elle n'a jamais été aussi réussie !), soit pour l'aspect du plat obtenu au terme de la cuisson. Chacun trouve vite sa place, et la dégustation démarre pour se prolonger tard dans l'après-midi. Avec l'euphorie du repas, les sujets se précisent, sur l'évolution de la société et celle du monde. On se rend compte alors combien ces rencontres, qui avaient peut-être lieu plus souvent au siècle dernier, proposées à l'initiative des habitants, peuvent aussi constituer des moments d'écoute des idées des uns et des autres, sur la vie et surtout sur celle de la commune. On réalise alors, et on en est rassuré, que son avenir reste une préoccupation qui est loin d'être éteinte.



## Vie des associations

Le mois de Juin est traditionnellement celui où se tiennent les assemblées générales et repas de fin d'année. On peut noter par exemple la participation élevée et la convivialité des réunions organisées par TGV et l'ACCA de Saint Jean d'Hérans.



*L'assemblée générale de Trièves Gym Volontaire salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans le 26 juin 2019*



*Le bureau de de Trièves Gym Volontaire*



*Le repas annuel des membres de l'ACCA et leurs amis le 9 juin 2019*

# Infos Pratiques

## Bibliothèque-Relais



Depuis 2008 la Bibliothèque-Relais appartenant au réseau de lecture publique du Trièves existe sur notre commune à la Maison Pour Tous. Elle offre de beaux locaux spacieux et lumineux avec deux plages horaires d'ouverture au public (le mercredi et le samedi de 17h à 19h), un roulement de livres assurés par des prêts tout au long de l'année à la Médiathèque de Mens et un fonds de livres de la MDI (Médiathèque Départementale de l'Isère) renouvelé une fois par an.

Il semble cependant que ce lieu, porté par des bénévoles, ne vous attire plus autant. Depuis quelques mois, les permanences sont quasi désertes et le nombre de prêts de livres en baisse.

Nous nous sommes réunies avec les salariés de la Médiathèque de Mens et du Pôle Culture de la Communauté de Communes du Trièves pour tenter de comprendre la situation.

L'idée de faire plus souvent des animations, avec par exemple un temps d'accueil famille en septembre, des expos ou des après-midis à thème, est en cours de réflexion.

En attendant, nous envisageons de ne faire plus qu'une permanence par semaine le mercredi de 16h à 19h.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous proposons un petit questionnaire (à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou celle de la Bibliothèque)

**Nous attendons vos remarques, vos suggestions !**

Merci de vos réponses !

Les bénévoles Geneviève, Bernadette, Rachelle

---

Connaissez-vous l'existence de la Bibliothèque-Relais de St Jean D'Hérans OUI NON

**Donnez-nous votre avis :** les difficultés à fréquenter la Bibliothèque-Relais de St Jean D'Hérans sont dues à :

- Horaires non adaptés OUI NON
- Jours non adaptés OUI NON
- Choix de livres restreints OUI NON
- AUTRES

.....

**Qu'aimeriez-vous trouver dans ce lieu ?** .....

**Seriez-vous intéressés par des animations** OUI NON

Si oui, lesquelles ? .....

---

## Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans .Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.7: D. Attané ; p.6, 7: D. Michel ; p.1, 3, 4, 7: P. Attané ;